



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

01

ECONOMIE

02

ADMINISTRATION

21

EDUCATION

05

N° 1464

26 Décembre 2017

26 December 2017

17H45/5:45 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHE
SIGNATURE
ET NOM
ICI

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	N°12 /AONO/RN/D42/COMMUNE GUIDER/SCPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°12 /AONO/RN/D42/COMMUNE GUIDER/SCPM/2017 DU 01/12/2017, EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE 5 FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE GUIDER
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	29-12-2017

2	Reference	10/AONO/CEN/CPM/2017 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CEN/CPM/2017, DU 15 DECEMBRE 2017, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN BLOC DE DEUX CHAMBRES FROIDES DONT UNE POSITIVE ET UNE NEGATIVE ET A L'AMENAGEMENT D'UN LOCAL ATTENANT, A LA CENAME (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CENAME, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-01-2018

3	Reference	N°002/DC/HGOPY/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	N°002/DC/HGOPY/CIPM/2018 RELATIF A LA FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET PERSONNEL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET HGOPY, EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-12-2017

4	Reference	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 101/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES VOIRIES REVETUES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2017 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

5	Reference	055/C/PR/MINMAP/SG/DR/AD/2017 Lire
	Titre/objet	CORRECTIF AU COMMUNIQUE N° 055/C/PR/MINMAP/SG/DR/AD/2017 DU 22 SEPTEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 042/AONO/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMI/2017 DU 22 AOUT 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 SALLES DE CLASSE, 01 BLOC ADMINISTRATIF, 01 BLOC CLATRINES A 06 COMPARTIMENTS ET REHABILITATION DE 04 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAPARE ET CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE I DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLE. (ENPROCEDURE D'URGENCE)MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO DARLEFINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM, EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	COMMUNIQUE N°70/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°70/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°096/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BLOCS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES DE LA ROUTE DE MAMBANDA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

7

Reference	024/C/DDMAP/SPM/VINA du 11 Dec 2017 Lire
Titre/objet	024/C/DDMAP/SPM/VINA DU 11 DEC 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°020/AONO/DDMAP/CDPFVI/VINA/2017 DU 17/11/2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU RÉSEAU D'AEP DE DIBI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT FEICOM - EXERCICE 2017
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

8

Reference	COMMUNIQUE N°024/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°024/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 221/AONO/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 DU 16 MARS 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE R4-1 À L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	COMMUNIQUE N°71/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°71/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°93/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POUZZOLANE, STERILE, CONCASSES ET MATERIAUX BITUMEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

10

Reference	COMMUNIQUE N°72/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°72/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°85/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 19 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE POSE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE (BORNES TRONC CONIQUES, BUTEE DE PARKING, DBA BARRIERES, GLISSIERE DE SECURITE) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference	COMMUNIQUE N° 093 /UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 093 /UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 240/AONO/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 DU 16 AOUT 2017, POUR LA FOURNITURE DES VÉHICULES DE FONCTION À L'UNIVERSITÉ DE DOUALA EN QUATRE (04) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

12	Reference	COMMUNIQUE N°74/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°74/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°78/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

13	Reference	COMMUNIQUE N°73/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°73/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°81/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

14	Reference	COMMUNIQUE N° 011/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 011/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°225/AONO/UD/SG/DIPD/ DIEM/SCE/BC/17 DU 20 AVRIL 2017, POUR L'ENTRETIEN (PROPRETÉ) DES SALLES DE COURS ET ESPACES VERTS À L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

15	Reference	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 101/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES VOIRIES REVETUES DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2017 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

16	Reference	COMMUNIQUE N°70/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°70/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°096/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BLOCS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES DE LA ROUTE DE MAMBANDA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	COMMUNIQUE N°71/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°71/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°93/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POUZZOLANE, STERILE, CONCASSES ET MATERIAUX BITUMEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

18	Reference	COMMUNIQUE N°72/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°72/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°85/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 19 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE POSE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE (BORNES TRONC CONIQUES, BUTEE DE PARKING, DBA BARRIERES, GLISSIERE DE SECURITE) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

19	Reference	COMMUNIQUE N°74/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°74/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°78/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	COMMUNIQUE N°73/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°73/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°81/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

21	Reference	DECISION N°129/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°129/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 101/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES VOIRIES REVETUES DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

22	Reference	DECISION N°131/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°131/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 85/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 19 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE POSE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE (BORNES TRONC CONIQUES, BUTEE DE PARKING, DBA BARRIERES, GLISSIERE DE SECURITE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference	DECISION N°132/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°132/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 81/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

24	Reference	DECISION N° 133/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 133/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 78/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

25	Reference	Décision N°013/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°013/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU06/06/2017 MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°228/AONO/UD/SG/ DIPD/DIEM/I/SCE/BC/17 DU 21 AVRIL 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU AUX CAMPUS I ET H DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

26	Reference	DECISION N°075 /UD/SG/DIPD/DIEM/ SCE/BC/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°075 /UD/SG/DIPD/DIEM/ SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE?COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°242/DC/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 DU 18 SEPTEMBRE 2017, POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE FONCTION DE L'ISH DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA À YABASSI.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

27	Reference	DECISION N° 130/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 130/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POUZZOLANE, STERILE, CONCASSES ET MATERIAUX BITUMEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

28	Reference	Décision N°017/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°017/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À DE LA DEMANDE DE COTATION N°226/AONO/UD/SG/DIPD/ DIE1VI/SCE/BC/17 DU 20 AVRIL 2017, POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL SCIENTIFIQUE À L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	DECISION N°N°034/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 Lire
Titre/objet	DECISION N°N°034/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°231/DC/UD/SG/DIPD/DIEM/ SCE/BC/NAC/2017 DU 23 MAI 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE À L'INSTITUT DES SCIENCES HALIEUTIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

30

Reference	DECISION N°041 UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 Lire
Titre/objet	DECISION N°041 UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°230/DC/UD/SG/DIPD/DIEM/ SCE/I3C/NAC/2017 DU 23 MAI 2017 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DE GÉNIE CHIMIQUE À L'ENSET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

31

Reference	DECISION N°079/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 Lire
Titre/objet	DECISION N°079/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE? COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°241/DC/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 DU 18 SEPTEMBRE 2017, POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE FONCTION DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

32

Reference	DECISION N°128/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
Titre/objet	DECISION N°128/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 096/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BLOCS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES DE LA ROUTE DE MAMBANDA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE GUIDER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12 /AONO/RN/D42/COMMUNE GUIDER/SCPM/2017 DU 01/12/2017, EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE 5 FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE DE GUIDER

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Guider lance un AONO pour la réalisation de 5 Forages productifs équipés de pompe à motricité humaine dans 5 localités de la Commune de Guider. Il s'agit de :

NOM DE LA LOCALITE	NOMBRE DE FORAGE
Carrefour paha	01 Forage
Djalingo	01 Forage
Gortong lapssiré	01 Forage
Ouro Tara(Doualaré)	01 Forage
Bébéré Tranquile	01 Forage

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres portent de manière générale sur:

- Installation du chantier
- Travaux préliminaires:
- Etude d'implantation hydrogéologique.
- Travaux de foration
- Fourniture et Installation des pompes
- Analyse des échantillons d'eau
- Traitement des eaux
- Travaux de maçonnerie
- Formation du comité de gestion
- Essais de pompage

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant de quarante cinq millions (45 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont réalisés en un seul lot :

LOT	NOM DE LA LOCALITE	NOMBRE DE FORAGE
-----	--------------------	------------------

Lot unique	Carrefour paha	01 Forage
	Djalingo	01 Forage
	Gortong lapssiré	01 Forage
	Ouro Tara(Doualaré)	01 Forage
	Bébéré Tranquile	01 Forage

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte **a toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques, financières et d'une expérience averée pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.**

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **FEICOM- Exercice 2017.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables **au service Communal de passation des marchés de la Commune de Guider** dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à **la Mairie de la Commune de GUIDER tel. : 675 58 08 18 /699 01 84 65** ; dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quara**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six(06) copies** marquée comme telle, devra etre deposee à la Commune de GUIDER contre récépissé, au plus tard le **29/12 /2017 à10 Heures, heure locale** revêtue de la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°12 /AONO/RN/D42/COMMUNE GUIDER/SCPM/2017 du 01/12/2017, EN VUE DE LA
CONSTRUCTION DE 5 FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA
COMMUNE DE GUIDER
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

le délai d'exécution est de **(03) trois mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **neuf cent mille (900.000) de Francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le **29/12/2017 à 11 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la Mairie de GUIDER, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions pour les Soumissionnaires ayant justifié de la capacité requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à soixante-dix pour cent 70%.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :****Pièces administratives:**

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non conforme

Offre technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;
- b) Non satisfaction, au moins de 70% des critères essentiels.
- c) Absence de déclaration sur l'honneur pour non abandon du chantier durant les trois dernières années.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence du sous-détail des prix.

Principaux critères de qualification :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) la méthodologie d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 70 % des critères essentiels énumérés ci-dessus évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché **au Soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.**

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatif au présent appel d'offre peuvent être obtenus aux heures ouvrables
au Service Communal de passation des Marchés, Tél : 675 58 08 18/ 699 01 84 65

Additif:

le maître d'oeuvre réserve se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent appel doffre en cas de nécessité.

NB. Pour toute tentative de corruption bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS au N° suivant:673 20 57 25 / 699 37 07 48

GUIDER le 1 Décembre 2017

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CEN/CPM/2017, DU 15 DECEMBRE 2017, LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN BLOC DE DEUX
CHAMBRES FROIDES DONT UNE POSITIVE ET UNE NEGATIVE ET A L'AMENAGEMENT D'UN LOCAL
ATTENANT, A LA CENAME (LOT UNIQUE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA
CENAME, EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
222280

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la fourniture et l'installation d'un bloc de deux chambres froides dont une positive et une négative et à l'aménagement d'un local attenant, à la CENAME. (Lot unique)

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, consistent en :

- La fourniture et l'installation d'une chambre froide positive de longueur 8m ; largeur 3m ; hauteur 3m pour une capacité de 72m³ ;
- La fourniture et l'installation d'une chambre froide négative de longueur 4m ; largeur 3m ; hauteur 3m pour une capacité de 36m³ ;
- L'aménagement d'un local y attenant de longueur 4m et largeur 3m pour une superficie de 12m² ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de : **70 000 000 FCFA**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises installées en République du Cameroun, ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget d'investissement de la CENAME, exercice 2018 sur la ligne budgétaire n°222280.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 232920 / 222 232922, 222 232925** Fax : **222 232923**, Site Web : www.cename.cm ; e-mail : contact@cename.cm, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : **222 232920 / 222 232922, 222 232925** Fax : **222 232923**, Site Web : www.cename.cm ; e-mail : contact@cename.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme de soixante-quinze mille (75 000) francs CFA, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires (*dont un original et cinq copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la **CENAME**, Tél. : **222 232920 / 222 232922, 222 232925** Fax : **222 232923**, au plus tard le **mercredi 17 janvier 2018 à 10 heures** et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CEN/CPM/2017, du 15 DECEMBRE 2017, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN BLOC DE DEUX CHAMBRES FROIDES DONT UNE POSITIVE ET UNE NEGATIVE ET A L'AMENAGEMENT D'UN LOCAL ATTENANT, A LA CENAME (LOT UNIQUE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations est de cent vingt (120) jours au maximum après notification de l'ordre de service d'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission du lot concerné délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé conformément à la réglementation en vigueur, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres. Le montant de la caution est fixé à : **Un Million Quatre cent mille francs CFA (1 400 000 F.CFA)**.

Sous peine d'élimination du candidat, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en une phase.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **mercredi 17 janvier 2018 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés de la CENAME dans la salle des réunions de la CENAME. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon le mode binaire (oui ou non), conformément aux critères ci-après :

● **Critères éliminatoires :**

- Dossier administratif incomplet ou non conforme aux prescriptions du DAO ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- –Avoir moins de 18 sous-critères essentiels sur vingt (18/20) ci- après (liste des spécifications techniques minimales ; voir critères essentiels) ;
- Absence de l'attestation de visite du site.

● **Critères essentiels :**

CRITERES ESSENTIELS	NOTATION OUI/NON
1. 1. Présentation générale de l'offre	
1. 2. Référence dans les prestations similaires	
1. 3. Expérience et qualification du personnel technique	
1. 4. Attestation de capacité financière	
1. 5. Service après-vente et disponibilité des pièces de rechange	
1. 6. Planning et délai de livraison	
1. 7. Production des certificats de conformité aux normes de qualité internationales en vigueur du fournisseur des équipements frigorifiques.	
1. 8. Production d'un plan en 3D du bloc des chambres froides et du local montrant les différentes faces ainsi que l'installation définitive.	
1. 9. Attestation de garantie des fournitures d'au moins douze (12) mois.	

Seules les offres ayant obtenu un minimum de 18/20 sous-critères sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME.

YAOUNDE le 26 Décembre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

VAILLAM Joseph

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

**N°002/DC/HGOPY/CIPM/2018 RELATIF A LA FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET PERSONNEL
DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET
HGOPY, EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
61 03 41

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY) envisage de recruter un Prestataire de Services pour assurer la fourniture des repas aux malades et personnel dudit Hôpital.

2. Consistance des prestations

La Consistance des prestations concerne la fourniture des repas aux malades et personnel de l'Hôpital, ainsi que les prestations connexes.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation suivant l'autorisation de passer le marché selon la procédure de gré à gré N° **008596/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3/CEA1** du **28 novembre 2017** du Ministre Délégué à la Présidence de la République en charge des Marchés Publics, est réservée à la société RESTO-NORMALIEN, B.P. 3631, Yaoundé.

6. Financement

Les prestations seront financées par le budget de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, Exercices 2018-2019, imputation budgétaire **61 03 41**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique Yaoundé, B.P. : 4362 Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31.

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent quatorze mille (**114 000**), francs CFA payable au Trésor Public.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique Yaoundé, B.P. : 4362 Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31.

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent quatorze mille (**114 000**), francs CFA payable au Trésor Public.

Lieu d'exécution

Les prestations, objet de la présente consultation, seront exécutées à l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique Yaoundé.

9. Remises des offres

Les offres, paraphées et rédigées en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, seront déposées au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique Yaoundé, B.P. : 4362 Yaoundé, Tél/fax : 222 21 24 31, au plus tard **mardi 26 décembre 2017 à 14 heures** et devront porter la mention :

« DOSSIER DE CONSULTATION N°002/DC/HGOPY/CIPM/18 DU 18 DECEMBRE 2017

**RELATIF A LA FOURNITURE DES REPAS AUX MALADES ET PERSONNEL DE L'HOPITAL
GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu est de deux (02) ans à compter de la date de notification du marché.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente en la matière, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera en un temps le **mardi 26 décembre 2017** à partir de 15 heures précises dans la Salle des Actes, par une Commission Spéciale instituée à cet effet par Décision du Directeur Général de HGOPY.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.

● Critères éliminatoires

- Absence ou falsification des pièces administratives ;
- Liasse technique incomplète ;
- Note inférieure à 20 points sur 30 sur l'expérience du personnel;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

● Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants:

- Expérience du soumissionnaire, (20pts) ;
- Références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires, (30pts) ;
- Expérience du personnel, (30 pts);
- Organisation du plan de travail et déploiement des Agents, (20).

15. Attribution

Le marché sera attribué à RESTO-NORMALIEN si celui-ci produit une offre conforme aux dispositions du présent Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, Tél/fax : 22221 24 31.

YAOUNDE le 18 Décembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 101/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES VOIRIES REVETUES DANS LA VILLE DE DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2017 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision n° 129/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du 20/12/2017, déclarées attributaires des marchés relatifs à l'appel d'offres susmentionné pour les montants et les délais ci-après :

	Désignation	Adjudicataires	Montants corrigés (FCFA TTC)	Délai d'exécution (mois)
Lot 1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1 ^{er}	SMAR SARL B.P. : 2231 Douala, Tél. : (237) 676 122 289	389 345 765	10
Lot 2	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 2 ^{ème}	SMAR SARL B.P. : 2231 Douala, Tél. : (237) 676 122 289	332 724 911	10
Lot 3	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 3 ^{ème}	CRBC – Co BP : 6532 Douala – Tél. : (237) 666 111 222	701 139 283	20
Lot 4	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 4 ^{ème}	INFRUCTUEUX		
Lot 5	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 5 ^{ème}	CRBC – Co BP : 6532 Douala – Tél. : (237) 666 111 222	746 857 229	20
		Total	2 170 067 188	

Les Directeurs Généraux desdites entreprises sont invités à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai maximum de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché respectif. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après n'ayant pas été retenu pour le motif suivant :

SOUMISSIONNAIRE	MOTIF D'ELIMINATION
MAG SARL B.P. : 5241 Yaoundé – Tél. : 222 21 57 92	Offre plus disante pour les lots 3 & 5

Est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » de la caution de soumission pour l'offre non-retenue.

DOUALA le 20 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'ADAMAOUA

CORRECTIF AU COMMUNIQUE N° 055/C/PR/MINMAP/SG/DR/AD/2017 DU 22 SEPTEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 042/AONO/DRMINMAP-AD/CRPM-AD/SMI/2017 DU 22 AOUT 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 SALLES DE CLASSE, 01 BLOC ADMINISTRATIF, 01 BLOC LATRINES A 06 COMPARTIMENTS ET REHABILITATION DE 04 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TAPARE ET CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE I DANS LA COMMUNE DE MAYO DARLE. (ENPROCEDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MAYO DARLE FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM, EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Adamaoua, Autorité Contractante, communique :
Le Marché, objet de la consultation susvisée, est attribué au soumissionnaire ci-après.

Au lieu de :

N°	Attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
Lot unique	ETS ADIS BP 10 MEIGANGA	87 225 696 FCFA	QUATRE (04) MOIS

Lire :

N°	Attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
Lot unique	ETS ADIS BP 10 MEIGANGA	82 726 102 FCFA	QUATRE (04) MOIS

Le présent communiqué sera notifié à l'attributaire par le Chef Service des Marchés des Infrastructures à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Adamaoua puis enregistré et publié partout où besoin sera./-

NGAOUNDERE le 21 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

BOUBAKARY SADOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°70/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°096/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BLOCS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES DE LA ROUTE DE MAMBANDA
FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique que l'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux.

Ainsi, le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour le motif ci-après :

Lot LOT	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
Unique	ETS SOCO ESTAMINET	Non respect de 02 critères essentiels entraînant l'élimination de l'offre relatifs: - aux références du soumissionnaire non satisfaites, car la seule référence recevable date de plus de cinq (05) dernières années ; - à l'expérience du personnel d'encadrement non satisfaite par les absences de l'attestation de présentation de l'original du diplôme datant de moins de 03 ans et de l'attestation de disponibilité signée par le candidat.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumission.

DOUALA le 19 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VINA

024/C/DDMAP/SPM/VINA DU 11 DEC 2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 020/AONO/DDMAP/CDPFVI/VINA/2017 DU 17/11/2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU RÉSEAU D'AEP DE DIBI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT FEICOM - EXERCICE 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Départemental des Marchés Publics. Autorité Contractante, communique :

L'Entreprise dont le nom suit est par décision n° 024/D/DDMAP/SPM/VINA du 11 DEC 2017 déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National ouvert susmentionnée, pour le montant et délai ci-après :

Attributaire	Projet	Montant du marché TTC	Délai d'exécution
ETS BAMAYI SEY ALLAH	Travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'AEP de DIBI dans la Commune de Nyambaka	28 387 463 FCFA	120 jours

Elle est invitée à se présenter au Service de la Passation des Marchés de la Vina dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

NGAOUNDERE le 11 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DJODJOL ERIC DIEUDONNE

UNIVERSITÉ DE DOUALA

COMMUNIQUE N°024/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 221/AONO/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 DU 16 MARS 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC PÉDAGOGIQUE R4-1 À L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Douala communique :

L'Etablissement SERAYIM B.P : 6195 Douala a été retenu comme adjudicataire de la lettre commande relative à la maîtrise d'oeuvre **des** travaux de construction d'un bloc pédagogique **R+1** à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Université de Douala.

Il est par conséquent invité à prendre sans délai l'attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, pour la finalisation du projet de lettre commande.

Le montant dudit marché est de **15 000 000 (quinze millions) francs CFA** toutes taxes comprises, pour une durée d'exécution de vingt (20) mois,

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. 1.e **présent** communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission, pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 25 Avril 2017

Le RRECTEUR

ETOA François Xavier

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°71/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°93/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POUZZOLANE, STERILE, CONCASSES ET MATERIAUX BITUMEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financier	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	DTU CONSTRUCTION	97, 9/100	25 913 025	06 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 26 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°72/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°85/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 19 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE POSE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE (BORNES TRONC CONIQUES, BUTEE DE PARKING, DBA BARRIERES, GLISSIERE DE SECURITE) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financier	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GROUPE SALOMON	94,25/100	22 061 250	08 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaire	Motif d'élimination
ETS YAYA ET CIE	Présentation des pièces falsifiées.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient

lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 26 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

UNIVERSITÉ DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 093 /UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 240/AONO/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 DU 16 AOUT 2017, POUR LA FOURNITURE DES VÉHICULES DE FONCTION À L'UNIVERSITÉ DE DOUALA EN QUATRE (04) LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Douala Communique :

Les soumissionnaires suivants ont été retenus comme adjudicataires des marchés et lettre-commandes relatifs à la fourniture des véhicules de fonction dans les services centraux de l'Université de Douala, en quatre (04) lots distincts ainsi qu'il suit :

N° lot	Désignation du lot	Attributaire proposé	MONTANT TTC EN FCFA	Délai d'exécution
1	Fourniture d'un véhicule tout terrain 4x4 au Rectorat de l'Université de Douala, lot 01	CAMI	89 900 000	Deux (02) mois
2	fourniture d'un véhicule tout terrain 4x4 pour l'hôtel particulier du Recteur de l'Université	CAMI	21 990 000	Deux (02) mois
3	fourniture de trois (03) véhicules tout terrain 4x4 à l'Université de Douala, pour les vice-recteurs	CAMI	65 970 000	Deux (02) mois
4	fourniture d'un véhicule tout terrain 4x4 à l'Université de Douala	CAMI	21 990 000	Deux (02) mois

Lesdites entreprises sont invitées à prendre sans délai l'attache de la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, pour la finalisation des projets des marchés et lettre-commandes y relatifs.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont invitées de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission **Interne** de Passation des Marchés de l'Université de Douala sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission, pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 19 Octobre 2017

Le RRECTEUR

ETOA François Xavier

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°74/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°78/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et les délais ci-après :

Lots	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	NOUDICAM PLUS ARL	89 952 660	12 mois
02		89 938 350	12 mois
3	CATRASCO SARL	119 777 357	12 mois
04	ELECPLOMB SC	99 955 350	12 mois
05		139 951 800	12 mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 26 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°73/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°81/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financier	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETABLISSEMENT G.S.P	90/100	13 475 250	05 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaire	Motif d'élimination
WORLD SURVEY ENGINEERING	2 ^{ème} note technico-financière (77, 40/100).

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient

lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 26 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

UNIVERSITÉ DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 011/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°225/AONO/UD/SG/DIPD/ DIEM/SCE/BC/17 DU 20 AVRIL 2017, POUR L'ENTRETIEN (PROPRETÉ) DES SALLES DE COURS ET ESPACES VERTS À L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Douala communique :

La Société ECONET SARL a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'entretien (propreté) des locaux, et espaces verts à l'Institut Universitaire de Technologie de L'Université de Douala.

Elle est par conséquent invitée à prendre sans délai l'attache de la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, pour la finalisation du projet de lettre commande.

Le montant de ladite lettre-commande est de 23 084 415 (vingt trois millions quatre vingt quatre mille quatre cent quinze) Francs CFA pour chaque années, et un délai de douze (12) mois pour chaque tranche.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala sous quinzaine. Passé ce délai, les offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de main levée de la

caution de soumission, pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 6 Juin 2017

Le RRECTEUR

ETOA François Xavier

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 101/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES VOIRIES REVETUES DANS LA VILLE DE DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2017 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision n° 129/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du 20/12/2017, déclarées attributaires des marchés relatifs à l'appel d'offres susmentionné pour les montants et les délais ci-après :

	Désignation	Adjudicataires	Montants corrigés (FCFA TTC)	Délai d'exécution (mois)
Lot 1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1 ^{er}	SMAR SARL B.P. : 2231 Douala, Tél. : (237) 676 122 289	389 345 765	10
Lot 2	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 2 ^{ème}	SMAR SARL B.P. : 2231 Douala, Tél. : (237) 676 122 289	332 724 911	10
Lot 3	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 3 ^{ème}	CRBC – Co BP : 6532 Douala – Tél. : (237) 666 111 222	701 139 283	20
Lot 4	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 4 ^{ème}	INFRUCTUEUX		
Lot 5	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 5 ^{ème}	CRBC – Co BP : 6532 Douala – Tél. : (237) 666 111 222	746 857 229	20
		Total	2 170 067 188	

Les Directeurs Généraux desdites entreprises sont invités à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai maximum de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché respectif. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après n'ayant pas été retenu pour le motif suivant :

SOUMISSIONNAIRE	MOTIF D'ELIMINATION
MAG SARL B.P. : 5241 Yaoundé – Tél. : 222 21 57 92	Offre plus disante pour les lots 3 & 5

Est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » de la caution de soumission pour l'offre non-retenue.

DOUALA le 20 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°70/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°096/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BLOCS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES DE LA ROUTE DE MAMBANDA
FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique que l'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux.

Ainsi, le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour le motif ci-après :

Lot LOT	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
Unique	ETS SOCO ESTAMINET	Non respect de 02 critères essentiels entraînant l'élimination de l'offre relatifs: - aux références du soumissionnaire non satisfaites, car la seule référence recevable date de plus de cinq (05) dernières années ; - à l'expérience du personnel d'encadrement non satisfaite par les absences de l'attestation de présentation de l'original du diplôme datant de moins de 03 ans et de l'attestation de disponibilité signée par le candidat.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumission.

DOUALA le 19 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°71/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°93/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POUZZOLANE, STERILE, CONCASSES ET MATERIAUX BITUMEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financier	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	DTU CONSTRUCTION	97, 9/100	25 913 025	06 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 26 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°72/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°85/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 19 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE POSE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE (BORNES TRONC CONIQUES, BUTEE DE PARKING, DBA BARRIERES, GLISSIERE DE SECURITE) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financier	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GROUPE SALOMON	94,25/100	22 061 250	08 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaire	Motif d'élimination
ETS YAYA ET CIE	Présentation des pièces falsifiées.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient

lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 26 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°74/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°78/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et les délais ci-après :

Lots	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	NOUDICAM PLUS ARL	89 952 660	12 mois
02		89 938 350	12 mois
3	CATRASCO SARL	119 777 357	12 mois
04	ELECPLOMB SC	99 955 350	12 mois
05		139 951 800	12 mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 26 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°73/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°81/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financier	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	ETABLISSEMENT G.S.P	90/100	13 475 250	05 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaire	Motif d'élimination
WORLD SURVEY ENGINEERING	2 ^{ème} note technico-financière (77, 40/100).

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient

lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 26 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°129/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 101/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES VOIRIES REVETUES DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de **Monsieur NTONE NTONE Fritz** , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 101/AONO/CUD/CIPM/2017 du 25 Octobre 2017 pour les travaux d'entretien courant de certaines voiries revêtues dans la Ville de Douala ;

Vu le procès-verbal de la séance du 14 Décembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 14 Décembre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu la correspondance n°104/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 15 décembre 2017 relative à la proposition d'attribution de l'appel d'offres susmentionné ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er} : Les entreprises ci-après, ont été retenues comme adjudicataires des Marchés relatifs à l'appel d'offres

susmentionné pour les montants et les délais ci-après :

	Désignation	Adjudicataires	Montants corrigés (FCFA TTC)	Délai d'exécution (mois)
Lot 1	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 1 ^{er}	SMAR SARL B.P. : 2231 Douala, Tél. : (237) 676 122 289	389 345 765	10
Lot 2	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 2 ^{ème}	SMAR SARL B.P. : 2231 Douala, Tél. : (237) 676 122 289	332 724 911	10
Lot 3	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 3 ^{ème}	CRBC – Co BP : 6532 Douala, Tél. : (237) 666 111 222	701 139 283	20
Lot 4	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 4 ^{ème}	INFRUCTUEUX		
Lot 5	Entretien courant de certaines voiries revêtues de Douala 5 ^{ème}	CRBC – Co BP : 6532 Douala, Tél. : (237) 666 111 222	746 857 229	20
		Total	2 170 067 188	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

DOUALA le 20 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°131/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 85/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 19 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE POSE DES EQUIPEMENTS DE SECURITE ROUTIERE (BORNES TRONC CONIQUES, BUTEE DE PARKING, DBA BARRIERES, GLISSIERE DE SECURITE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 085/AONR/CUD/CIPM/2017 du 19 septembre 2017 relatif pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de pose des équipements de sécurité routière (Bornes tronc Coniques, Butée de Parking, DBA barrières, Glissière de Sécurité).

Vu le rapport d'analyse y relatif du 05 décembre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 08 décembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°101/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 12 décembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Lot			
Unique	GROUPE SALOMON Tél. (237) 699 60 49 86	Vingt deux millions soixante un mille deux cent cinquante (22 061 250) Francs CFA	Huit (08) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 26 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°132/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 81/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES DIOFITS A SODIUM PAR LES LED

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 81/AONR/CUD/CIPM/2017 du 06 septembre 2017 relatif pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de remplacement des Diofits à Sodium par les Led;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 27 octobre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°095/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 1^{er} décembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
1	ETABLISSEMENT GSP BP : 1708 Douala Tél. : (237) 698 88 58 17	Treize millions quatre cent soixante quinze mille deux cent cinquante (13 475 250) Francs CFA	Cinq (05) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 26 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 133/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 78/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 78/AONR/CUD/CIPM/2017 du 06 septembre 2017 relatif pour les travaux d'entretien de l'éclairage public dans la ville de Douala ;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 05 décembre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 07 décembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu la proposition d'attribution N°102/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 08 décembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Les entreprises dont les noms suivent, sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lots	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC	Délai
		(en FCFA)	
1	NOUDICAM PLUS SARL BP : 15 190 Douala Tél. : (237) 696 96 75 10/699 68 36 16	Quatre vingt neuf millions neuf cent cinquante deux mille six cent soixante (89 952 660) Francs CFA	Douze (12) Mois
2		Quatre vingt neuf millions neuf cent trente huit mille trois cent cinquante (89 938 350) Francs CFA	Douze (12) Mois
3	CATRASCO SARL BP : 3993 Douala Tél. : (237) 699 99 22 19	Cent dix neuf millions sept cent soixante dix sept mille trois cent cinquante sept (119 777 357) Francs CFA	Douze (12) Mois
4	ELECPLOMB SC BP : 5359 Douala Tél. : (237) 675 93 09 50/693 03 59 26	Quatre vingt dix neuf millions neuf cent cinquante cinq mille trois cent cinquante (99 955 350) Francs CFA	Douze (12) Mois
5		Cent trente neuf millions neuf cent cinquante un mille huit cent (139 951 800) Francs CFA	Douze (12) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 26 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

UNIVERSITÉ DE DOUALA

DÉCISION N°013/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DU06/06/2017 MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°228/AONO/UD/SG/ DIPD/DIEIVI/SCE/BC/17 DU 21 AVRIL 2017, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU AUX CAMPUS I ET H DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Douala décide :

L'Entreprise ARION Sarl BP: 12067 Yaoundé a été retenue adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux d'adduction d'eau aux campus I et II de l'Université de Douala.

Elle est par conséquent invitée à prendre sans délai l'attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, pour la finalisation du projet de

lettre commande.

Le montant dudit marché est de **49 999 557 (quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent cinquante-sept) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. La présente décision sera publiée partout où besoin sera pour servir et valoir ce que de droit.

DOUALA le 6 Juin 2017

Le RRECTEUR

ETOA François Xavier

UNIVERSITÉ DE DOUALA

DECISION N°075 /UD/SG/DIPD/DIEM/ SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE?COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°242/DC/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 DU 18 SEPTEMBRE 2017, POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE FONCTION DE L'ISH DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA À YABASSI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Douala décide :

Suite à la demande de cotation ci-dessus référencée et suivant les propositions d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala, la lettre commande relative à la fourniture d'un véhicule de fonction à l'ISH pie l'Université de Douala à Yabassi, est attribuée à la société **CAMI (Cameroon Motors Industries) B.P : 1217 Douala.**

Ladite société est par conséquent invitée à prendre sans délai l'attache de la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, pour la finalisation du projet de letti-e commande y relative.

Le montant de ladite lettre commande est de **40 950 000 (quarante millions neuf cent cinquante mille) F CFA** toutes taxes comprises, pour un délai de livraison de **trente (30) jours.**

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont invitées à passer retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites. La présente décision sera publiée partout où besoin sera pour servir et valoir ce que de droit.

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le RRECTEUR

ETOA François Xavier

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 130/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DE LA FOURNITURE DES MATERIAUX (POUZZOLANE, STERILE, CONCASSES ET MATERIAUX BITUMEUX) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 093/AONO/CUD/CIPM/2017 du 03 octobre 2017 relatif pour le contrôle technique et la supervision de la fourniture des matériaux (Pouzzolane, Stérile, Concasses et Matériaux Bitumeux) à la Communauté Urbaine de Douala.

Vu le rapport d'analyse y relatif du 04 décembre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 05 décembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°100/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 08 décembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	DTU CONSTRUCTION BP : 4 472 Douala Tél. : (237) 677 92 32 13	Vingt cinq millions neuf cent treize mille vingt cinq (25 913 025) Francs CFA	Six (06) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 26 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

UNIVERSITÉ DE DOUALA

DÉCISION N°017/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À DE LA DEMANDE DE COTATION N°226/AONO/UD/SG/DIPD/ DIE1VI/SCE/BC/17 DU 20 AVRIL 2017, POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL SCIENTIFIQUE À L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Douala décide :

L'Etablissement DIFCO BP: 4050 Douala a été retenu adjudicataire de la lettre commande relative à la fourniture du matériel scientifique à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Université de Douala.

Il est par conséquent invité à prendre sans délai l'attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, pour la finalisation du projet de lettre commande.

Le montant de ladite Lettre Commande est de **9 999 113 (neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent treize) francs CFA** et un délai d'exécution de **trente (30) jours**.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. La présente décision sera publiée partout où besoin sera pour servir et valoir ce que de droit.

DOUALA le 6 Juin 2017

Le RRECTEUR

ETOA François Xavier

UNIVERSITÉ DE DOUALA

DECISION N°N°034/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°231/DC/UD/SG/DIPD/DIEM/ SCE/BC/NAC/2017 DU 23 MAI 2017 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE À L'INSTITUT DES SCIENCES HALIEUTIQUES DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Douala décide :

La société ISPE CAMEROUN Sarl B.P : 1276 a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la fourniture du matériel pédagogique à l'Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala.

Elle est par conséquent invitée à prendre sans délai l'attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, pour la finalisation du projet de lettre commande.

Le montant de ladite lettre-commande est de **35 000 000 (trente-cinq millions) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala sous quinzaine. Passé ce délai, les offres seront détruites. La présente décision sera publiée partout où besoin sera pour servir et valoir ce que de droit.

DOUALA le 6 Juillet 2017

Le RRECTEUR

ETOA François Xavier

UNIVERSITÉ DE DOUALA

DECISION N°041 UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°230/DC/UD/SG/DIPD/DIEM/ SCE/I3C/NAC/2017 DU 23 MAI 2017 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DE GÉNIE CHIMIQUE À L'ENSET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Douala décide :

La société ISPE CAMEROUN Sarl B.P : 1276 a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la fourniture des équipements de laboratoires de Génie Chimique à l'ENSET de l'Université de Douala.

Elle est par conséquent invitée à prendre sans délai l'attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, pour la finalisation du projet de lettre commande.

Le montant de ladite lettre-commande est de **49 960 000 (quarante-neuf millions neuf cent soixante mille) Francs CFA**, pour un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs soumissions au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala sous quinzaine. Passé ce délai, les offres seront détruites. La présente décision sera publiée partout où besoin

sera pour servir et valoir ce que de droit.

DOUALA le 6 Juillet 2017

Le RRECTEUR

ETOA François Xavier

UNIVERSITÉ DE DOUALA

DECISION N°079/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE? COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°241/DC/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2017 DU 18 SEPTEMBRE 2017, POUR LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE FONCTION DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Recteur de l'Université de Douala décide :

Suite à la demande de cotation ci-dessus référencée et suivant les propositions **d'attribution** de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala, la lettre commande relative à la fourniture d'un véhicule de fonction à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Université de Douala, est attribuée à la **société CAMI (Cameroon Motors Industries) B.P : 1217 Douala.**

Ladite société est par conséquent invitée à prendre sans délai l'attache de la Direction des Infrastructures de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Douala, pour la finalisation du projet de lettre commande y relative.

Le montant de ladite lettre commande est de **40 950 000 (quarante millions neuf cent cinquante mille) F CFA** toutes taxes comprises, pour un délai de livraison de **trente (30) jours.**

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont invitées à passer retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala sous quinzaine. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites. La présente décision sera publiée partout où besoin scra pour servir et valoir ce que de droit.

DOUALA le 13 Octobre 2017

Le RRECTEUR

ETOA François Xavier

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°128/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 096/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BLOCS TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES DE LA ROUTE DE MAMBANDA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°096/AONO/CUD/CIPM/2017 du 03 octobre 2017 relatif pour les travaux d'aménagement des blocs techniques complémentaires de la route de Mambanda;

Vu le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°098/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 1^{er} décembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !